

Superbement entretenu, ce parcours nous emmène le long de l'Isle. Vous pourrez y contempler le château Magne et les vestiges des moulins de Rodas et des Mounards



Point de départ : parking du cimetière



Trélassac est situé en périphérie Est de Périgueux, traversé par la N21.
Se diriger vers Boulazac par la D5^E pour accéder au parking proche du cimetière.
Traverser la route pour accéder au parcours
Puis vous diriger vers la gauche.





Distance : 4.4 km (aller-retour)

Depuis le parking du cimetière, traverser la route (passage protégé) prendre la voie verte sur votre gauche. À la rivière Isle prendre à droite en direction de Périgueux, passer devant l'aire de jeux. Sur votre droite vous pouvez admirer le château Magne et ensuite l'ancien moulin de Rodas et sa digue. L'ancien moulin des Mounards se situe après le pont de la Feuilleraie. Vous avez parcouru 2.2 km vous avez le choix de continuer ou de faire demi tour pour revenir au point de départ.



Présence de bancs et table de pique-nique

Petite aire de jeux sur le parcours.



TRELISSAC

Des traces d'occupation au Néolithique, ont été retrouvées sur Trélistac qui était plutôt concentrée entre la RN21 et l'Isle jusqu'au XIX^e. Ceci obligea un déplacement du bourg dans les années 1870 car les bâtiments communaux, situés en zone humide, nécessitaient de trop nombreuses et coûteuses réparations. C'est Alfred Magne (fils de Pierre, ancien député et sénateur) qui engagea cette initiative à ses frais. Il est devenu alors propriétaire des anciennes parcelles, sur lesquelles fut construit le château Magne (que vous apercevrez lors de cette promenade).

En plus de ce château il y a bien entendu ceux de Caussade, de Sept Fonds et de la Feuilleraie, de la Jarthe, de Lauterie

Cette Balade à Roulettes[®] est proposée par FFRandonnée Dordogne

Retrouvez les autres Balades à Roulettes[®] sur <http://dordogne.ffrandonnee.fr>

Renseignements Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Dordogne au 05 53 53 71 46.

Dessins du comité départemental de la randonnée pédestre de Gironde. Reproduction interdite.